

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

16^{ème} Réunion plénière du Forum mondial

Déclaration des conclusions, vendredi 1 décembre 2023

1. Du 29 novembre au 1er décembre 2023, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial) a tenu sa 16^{ème} Réunion plénière, à Lisbonne, au Portugal. La réunion plénière a rassemblé plus de 420 participants de 115 juridictions, et 13 organisations internationales sous le thème général "*Avancer ensemble : S'appuyer sur nos acquis pour faire progresser la transparence fiscale et l'échange de renseignements*". La forte participation, dont environ 50 participants de haut niveau, témoigne de l'engagement continu et commun de la communauté internationale à lutter contre l'évasion fiscale par la coopération internationale et l'échange de renseignements (ER) à des fins fiscales.
2. Les membres ont rappelé que le succès de cette coopération internationale repose sur l'inclusivité et l'égalité de traitement du Forum mondial et participation sur un pied d'égalité avec un processus décisionnel fondé sur le consensus. Ils ont salué les quatre nouveaux membres qui ont rejoint le Forum mondial en 2023, ce qui porte le nombre de membres du Forum mondial à 170¹. Le Forum mondial compte désormais plus de 55 % de pays en développement, qui sont bien représentés dans tous ses organes de gouvernance, ce qui garantit que leurs priorités et les intérêts de tous les membres sont au cœur des travaux du Forum mondial. En outre, s'appuyant sur la participation de tous les membres à la Norme d'échange de renseignements sur demande (ERD), les délégués ont salué l'augmentation de la participation à la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR), deux autres juridictions² s'étant engagées à commencer l'ERD à partir d'une date précise, ce qui porte le nombre total à 123, la grande majorité d'entre elles ayant déjà commencé à échanger des renseignements relatifs aux comptes financiers de manière automatique. Afin de promouvoir davantage une participation inclusive, le Forum mondial a réitéré l'importance de son programme global de renforcement des capacités. Depuis 2009, près de 126 milliards EUR de recettes supplémentaires (impôts, intérêts, pénalités) ont été identifiés grâce aux programmes de divulgation volontaire, aux initiatives similaires et aux enquêtes fiscales transfrontalières, dont plus de 41 milliards EUR de recettes (impôts, intérêts, pénalités) identifiés par les pays en développement.
3. En 2023, le Forum mondial a entamé une deuxième série d'examen par les pairs de l'efficacité pratique de la mise en œuvre de la norme EAR, tout en poursuivant ses examens par les pairs de la mise en œuvre de l'ERD. Le Forum mondial a également poursuivi ses examens relatifs à la confidentialité et à la protection des données. Afin que tous les membres puissent bénéficier des outils liés à l'ER, le Forum mondial a renforcé son programme de renforcement des capacités et de sensibilisation, notamment par le biais de ses initiatives régionales. Pour ce qui est d'assurer l'avenir,

¹ Les nouveaux membres étant l'Angola (mars 2023), le Zimbabwe (avril 2023), la Sierra Leone (mai 2023), Fidji (novembre 2023) et la République Démocratique du Congo (décembre 2023).

² L'Arménie et la Mongolie se sont engagées à mettre en œuvre la norme EAR d'ici 2025 et 2026, respectivement.

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

le Forum mondial s'est mis d'accord sur ses prochains processus de suivi ciblé et d'examen par les pairs, a poursuivi les travaux d'examen par les pairs sur la confidentialité et la protections des données, et a créé deux nouveaux groupes pour faire avancer les travaux sur le cadre de déclaration des crypto-actifs (CDC) et pour suivre et identifier les risques pour les normes de transparence fiscale (Groupe sur les risques).

4. La réunion plénière s'est déroulée sur deux jours et demi, la première matinée étant retransmise en direct au public. Le ministre des finances du Portugal, M. Fernando Medina, et le secrétaire général de l'OCDE, M. Mathias Cormann, ont ouvert la réunion. Lors de la session de haut niveau qui a suivi, M. Nuno Santos Félix, secrétaire d'État aux affaires fiscales du Portugal, a été rejoint par la sénatrice Mme Lisa Cummins, ministre de l'énergie et du développement commercial de la Barbade, M. Julapun Amornvivat, vice-ministre des finances de la Thaïlande, Mme Amel Abdellatif, Directrice Generale de la Direction Générale des Impôts de l'Algérie et Mme Fabrizia Lapecorella, secrétaire générale adjointe de l'OCDE, pour partager leurs points de vue sur ce qui a été accompli jusqu'à présent et sur ce qu'il convient de développer ensemble pour favoriser la transparence fiscale à l'échelle mondiale.

5. Les délégués ont salué l'engagement et le travail des membres du Forum mondial en faveur de la mise en œuvre effective des normes relatives à l'échange de renseignements, ainsi que leur participation active aux examens par les pairs de l'EAR et de l'ERD. Le Forum mondial a discuté de l'orientation future, récemment convenue, des travaux du Forum mondial selon trois axes, ainsi que de la poursuite des travaux d'examen par les pairs en ce qui concerne le thème clé de la confidentialité et de la protection des données. Les délégués ont également convenu de poursuivre les travaux sur les risques liés à la mise en œuvre effective des normes de l'ER par la création d'un groupe d'experts spécialisé.

1. Assurer une mise en œuvre efficace des normes par le biais d'un suivi et d'évaluations par les pairs

Échange automatique de renseignements (EAR)

6. Suite à la publication en 2022 des résultats des premiers examens par les pairs du Forum mondial sur l'efficacité de la mise en œuvre de la norme EAR qui concerne l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers, les délégués se sont félicités de la poursuite des travaux visant à étendre et à renforcer sa mise en œuvre. Plus précisément, les délégués se sont félicités:

- d'autres engagements à mettre en œuvre la norme EAR à une date déterminée, ce qui porte le nombre total de juridictions à 123 ;
- les mises à jour des évaluations par les pairs, y compris les nouveaux rapports sur les cadres juridiques en place et les évaluations initiales de l'efficacité dans la pratique pour les juridictions les plus récentes à s'engager dans la norme EAR, ainsi que plusieurs réévaluations où les juridictions ont modifié leurs cadres juridiques, y compris pour répondre aux recommandations précédentes, qui renforcent toutes le niveau élevé de conformité avec les exigences (94 % des juridictions ont des cadres juridiques entièrement ou substantiellement conformes aux exigences et 64 % sont sur la bonne voie en ce qui concerne l'efficacité de leur mise en œuvre dans la pratique) ;

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

- les premiers rapports du deuxième cycle d'examens par les pairs de l'efficacité de la mise en œuvre de la norme EAR, avec la finalisation de la Norme Commune de Déclaration Révisée, qui prévoit une évaluation approfondie comprenant des visites sur place pour rencontrer les parties prenantes gouvernementales et du secteur financier concernées, qui doit s'achever en 2025 ; et
- l'ouverture de discussions sur la manière dont une norme EAR renforcée pourrait être mise en œuvre à grande échelle (voir section 3 ci-dessous).

7. Les délégués ont reconnu l'engagement et le dévouement des membres du Forum mondial pour mettre en œuvre la norme EAR et ont noté que cela a contribué jusqu'à présent à permettre aux autorités fiscales de 108 juridictions de commencer les échanges dans le cadre de la norme EAR. En 2022, des renseignements sur plus de 123 millions de comptes financiers, d'une valeur totale de plus de 12 000 milliards EUR, ont été échangés automatiquement.

8. Les délégués ont également accueilli favorablement les progrès concernant la réalisation des évaluations de la confidentialité et de la protection des données, qui fournissent une assurance multilatérale sur la protection par les juridictions engagées des données échangées avant et après les échanges automatiques. Près de 60 % des évaluations post-échange- des juridictions qui ont entamé des échanges en 2017-18 ont été réalisées, le reste devant être achevé en 2024. Les évaluations préalables et postérieures à l'échange des juridictions qui se sont engagées plus récemment se poursuivent afin d'obtenir le même niveau d'assurance.

Transparence et échange de renseignements sur demande (ERD)

9. Les délégués ont reconnu les progrès réalisés dans l'exécution du programme d'examen par les pairs sur la mise en œuvre de la norme ERD. En 2023, 25 rapports ont été adoptés et publiés. Pour quatre juridictions, l'examen a été échelonné, car elles ont une expérience limitée de l'ERD. Toutes ces juridictions disposent d'un cadre légal et réglementaire satisfaisant, dont la mise en œuvre pratique sera évaluée lors d'une seconde phase dans quelques années. Dix-sept juridictions ont fait l'objet d'une évaluation complète, portant à la fois sur leur cadre juridique et réglementaire et sur la mise en œuvre de la norme. En outre, quatre juridictions qui avaient progressé depuis leur évaluation précédente ont fait l'objet d'une -réévaluation, ce qui a conduit à l'amélioration de la note globale de trois d'entre elles. Les délégués ont noté que la conformité des juridictions avec la norme reste satisfaisante dans la grande majorité des cas, y compris pour les membres récents du Forum mondial qui ont été évalués pour la première fois cette année, mais ils s'attendent à ce que des progrès soient réalisés pour atteindre la pleine conformité.

10. Les membres ont reconnu les résultats du -processus de suivi, tel qu'il a été amélioré en 2021, sur le contrôle de la mise en œuvre des recommandations émises dans les rapports d'examen par les pairs, ainsi que sur l'évaluation de la contribution des pairs fournie par les membres du Forum mondial sur le respect de la norme ERD par leurs pairs et leurs partenaires ERD. Ce processus simplifié a encouragé les juridictions à rendre compte de leurs relations satisfaisantes avec les partenaires conventionnels, à soulever tout problème ou toute préoccupation qu'elles rencontrent dans le cadre de l'ERD avec tout partenaire, ainsi qu'à renforcer leur -coopération et à résoudre bilatéralement les problèmes identifiés de manière satisfaisante par la communication. Les membres

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

attendent avec impatience une analyse plus approfondie de certaines questions qui pourraient avoir des implications plus larges pour la norme.

Identification des juridictions concernées

11. En plus de ses processus d'examen par les pairs, le Forum mondial garantit l'égalité des règles du jeu en identifiant les juridictions qui pourraient être pertinentes pour les travaux du Forum mondial mais qui ne se sont pas encore engagées à mettre en œuvre les normes de transparence fiscale. En 2023, aucune de ces juridictions n'a été identifiée.

2. Assurer la mise en œuvre par tous les membres par le biais du renforcement des capacités et de la sensibilisation

12. Les délégués ont rappelé leur engagement à faire en sorte que tous les pays bénéficient pleinement des normes de transparence et d'ER. Les délégués ont reconnu l'importance des outils de l'ER pour la mobilisation des recettes nationales et ont salué les principaux résultats du programme de renforcement des capacités et de sensibilisation en 2023, en particulier l'assistance fournie à 89 juridictions sous diverses formes et la formation de plus de 8 200 fonctionnaires.

13. Les délégués ont réitéré leur soutien au programme de renforcement des capacités et ont appelé à de nouveaux progrès. Les délégués ont également remercié les donateurs pour leur soutien, ainsi que les organisations internationales et les partenaires régionaux pour leur coopération efficace. Les délégués ont salué les progrès réalisés dans le cadre des initiatives régionales en Afrique³, en Asie⁴, en Amérique latine⁵ et dans le Pacifique⁶.

14. Les délégués ont reconnu les progrès réalisés dans le cadre des programmes phares, notamment 1) le programme de *Former le Formateur (FLF)*, qui a déjà formé depuis son lancement en 2021 plus de 5 000 contrôleurs fiscaux à l'ERD dans près de 67 juridictions en Afrique, en Asie, en Amérique latine, en Europe centrale et orientale et au Moyen-Orient, 2) la deuxième édition de l'initiative pour la promotion du leadership féminin en matière de transparence fiscale et d'ERD, *Women Leaders in Tax Transparency*, qui a été achevée par 24 femmes représentant l'administration fiscale de juridictions en développement ; et 3) le réseau de gestion de la sécurité de l'information, auquel participent 230 fonctionnaires de 76 juridictions afin de partager leur expérience et leurs meilleures pratiques dans ce domaine essentiel de l'ER.

3. Rester en position de relever au mieux les défis à venir

Les futurs processus de suivi et d'examen par les pairs sont adaptés aux objectifs visés

15. Les délégués ont discuté des futurs processus de suivi et d'examen par les pairs qui ont été récemment adoptés et qui s'articulent autour de trois axes : le suivi renforcé, les examens

³ OCDE (2023), *Transparence fiscale en Afrique 2023 : Rapport de progrès de l'Initiative Afrique*, disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/tax/transparency/documents/tax-transparency-in-africa-2023.pdf.

⁴ OCDE (2023), *Transparence fiscale en Asie 2023 : Asia Initiative Progress Report*, disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/tax/transparency/documents/tax-transparency-in-asia-2023.pdf>.

⁵ OCDE (2023), *Transparence fiscale en Amérique latine 2023 : Punta del Este Declaration Progress Report*, disponible sur www.oecd.org/tax/transparency/documents/Tax-Transparency-in-Latin-America-2022.pdf.

⁶ www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence/notre-action/assistance-technique/initiative-pacifique.htm.

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

approfondis et les examens thématiques. L'adoption de ces processus est l'aboutissement de quatre années de discussions approfondies et d'efforts déployés par le groupe de pilotage, puis par le groupe d'évaluation par les pairs (GEP) et le groupe d'évaluation par les pairs sur l'échange automatique de renseignements (APRG), pour mettre au point les méthodologies et les règles de transition de ces trois processus.

16. Le nouveau cadre vise à garantir que le Forum mondial continue à suivre les progrès de la mise en œuvre des normes par les juridictions d'une manière robuste et efficace qui reflète la maturité croissante des normes d'ER. Le suivi renforcé sera un outil économe en ressources pour suivre et répondre aux changements dans la mise en œuvre des juridictions, sur la base de l'auto-évaluation, de l'apport des pairs, des nouveaux développements ayant un impact sur l'échange de renseignements, de la publication du rapport de suivi annuel et des actions de suivi spécifiques. Lorsqu'une analyse plus approfondie est nécessaire ou demandée par les juridictions elles-mêmes, les examens approfondis continueront à fournir le même niveau d'assurance pour l'attribution de notes aux juridictions que les examens actuels. Les examens thématiques permettront aux pairs d'évaluer les questions ou les risques transversaux en tenant compte de leur impact potentiel ou réel sur n'importe quelle norme du Forum mondial. Ensemble, ces processus aideront le Forum mondial à garantir efficacement la mise en œuvre des normes de l'ER qu'il a été chargé de contrôler et d'examiner, et à maintenir l'égalité des règles du jeu.

17. Pour la norme ERD, plus mature, les nouveaux processus commenceront à s'appliquer à partir du 1er janvier 2025 pour les juridictions qui ont achevé leur deuxième cycle d'examen par les pairs de l'ERD. Pour les juridictions qui doivent encore subir leur deuxième cycle d'examen par l'ERD, la méthodologie existante d'examen par les pairs continuera de s'appliquer. Les nouveaux processus seront appliqués également à la norme EAR en temps voulu, lorsque les membres du Forum mondial seront satisfaits du niveau de confiance obtenu sur la mise en œuvre de la norme EAR. Le Forum mondial peut également appliquer ces processus de la même manière à toute autre norme qu'il est chargé de contrôler et d'examiner.

Assurer la mise en œuvre généralisée du cadre de déclaration des crypto-actifs (CDC) et de la norme commune de déclaration modifiée.

18. Lors de sa réunion plénière de 2022, le Forum mondial a reconnu les avantages potentiels du Cadre de déclarations des crypto-actifs (CDC) et de la Norme commune de déclaration amendée (ou NCD, un élément clé de la Norme de l'EAR) et a convenu d'examiner comment s'appuyer sur l'engagement et les processus de suivi du Forum mondial pour assurer leur mise en œuvre généralisée. Le Forum mondial a depuis établi le Groupe CDC pour développer des propositions concernant le CDC et les discussions sur la NCD amendée ont commencé au sein du Groupe d'évaluation par les pairs de l'EAR (APRG) du Forum mondial. Les deux groupes ont pris note de la déclaration des dirigeants du G20 de septembre 2023, qui stipulait : " Nous demandons au Forum mondial d'identifier un calendrier approprié et coordonné pour commencer les échanges par les juridictions concernées, en notant l'aspiration d'un nombre important de ces juridictions à commencer les échanges CARF d'ici 2027 ".

19. Le groupe CDC a entamé des discussions techniques sur divers sujets liés à l'élaboration d'un processus visant à garantir la mise en œuvre généralisée du CDC par les juridictions concernées. Il s'agit notamment d'un cadre pour identifier les juridictions pertinentes ainsi qu'un calendrier approprié et coordonné, pour lequel l'ambition d'un nombre important de juridictions de

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

commencer les échanges en 2027 étant évidente. La nécessité d'explorer la possibilité d'une certaine flexibilité autour de cette date a également été identifiée.

20. L'APRG a également entamé des discussions sur la norme commune de déclaration modifiée. Toutes les juridictions de l'EAR ont été consultées afin de s'assurer que leurs points de vue alimentent les discussions. Les réponses à la consultation ont mis en évidence le soutien d'un grand nombre de juridictions pour commencer les échanges dans le cadre de la NCD modifiée en 2027, bien que d'autres consultations et discussions soient nécessaires.

21. Les délégués se sont félicités de l'avancement des travaux du groupe CDC et de l'APRG et leur ont demandé de finaliser leurs propositions à temps pour en rendre compte lors de la réunion plénière du Forum mondial en 2024. Les délégués ont également accueilli la déclaration commune faite par 48 membres du Forum mondial le 10 novembre 2023, exposant leur intention de travailler vers la mise en œuvre rapide du CDC et, pour ceux qui sont signataires du NCD, le NCD modifié, à temps pour commencer les échanges en 2027. Les délégués ont également salué l'adhésion à la déclaration commune de cinq juridictions supplémentaires. (voir l'annexe B).

Poursuivre les travaux sur les risques afin de garantir l'égalité des règles du jeu

22. S'appuyant sur le projet de deux ans sur le risque mené par le Groupe d'action sur les risques, les délégués ont pris note de l'accord récent visant à poursuivre le travail sur le risque pour la mise en œuvre effective des normes sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales par la création d'un groupe d'experts spécialisé composé des membres des organes subsidiaires du Forum mondial. Le groupe sur les risques nouvellement créé a pour mission d'aider le Forum mondial à gérer au mieux les risques liés à la mise en œuvre effective des normes sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales dans le cadre de l'exécution du mandat du Forum mondial. Conformément à la méthodologie de gestion des risques et à la documentation connexe élaborées par le groupe d'action sur les risques, le nouveau groupe sur le risque sera principalement chargé de mettre à jour, sur une base bisannuelle, le registre des risques, qui rassemble les risques liés à la mise en œuvre effective des normes sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (ER).

La confidentialité et la protection des données

23. Compte tenu de l'évolution rapide des environnements technologiques et de la sécurité des renseignements, les délégués ont convenus de la nécessité de poursuivre les évaluations du Forum mondial dans le domaine important de la confidentialité et de la protection des données au-delà de la série actuelle d'évaluations postérieures aux échanges. Les délégués ont soutenu le développement par l'APRG+ d'une méthodologie lors de l'année 2024 pour la poursuite du travail d'évaluation par les pairs, y compris un mécanisme de contrôle approprié. Cela permettra au Forum mondial de maintenir l'assurance multilatérale que les membres mettent en œuvre les mesures nécessaires de confidentialité et de protection des données sur une base continue et qu'ils suivent le rythme de l'évolution de l'environnement. Ce travail d'examen par les pairs sera mené conjointement avec les efforts de renforcement des capacités du Forum mondial dans ce domaine.

4. Communication, renseignements faits aux membres et budget

24. Les délégués ont reconnu les efforts déployés pour informer les membres du Forum mondial des derniers développements et pour diffuser les résultats des travaux du Forum mondial auprès

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

d'un public plus large. Les délégués soutiennent ce travail de communication et d'information pour faire connaître l'impact de la transparence et de l'ER à des fins fiscales sur l'égalité des règles du jeu et sur la mobilisation des recettes nationales.

25. La stabilité financière à long terme du Forum mondial a été assurée par une augmentation du budget de base, reconnaissant les implications financières de la charge de travail croissante du Forum mondial. L'augmentation des contributions des membres a été rendue progressive afin de minimiser la charge pesant sur les juridictions en développement. Les membres ont également reconnu que, pour renforcer les activités de développement des capacités du Forum mondial et pour continuer à apporter le soutien nécessaire aux pays en développement, les contributions volontaires restent cruciales. Par conséquent, les membres ont appelé les gouvernements et les autres parties prenantes concernées à intensifier leur soutien à ce programme. Les membres se sont félicités du soutien financier apporté par les donateurs sous la forme de contributions volontaires⁷ et l'annonce du renouvellement du soutien financier de l'Union européenne jusqu'en 2027.

26. Les délégués ont salué et accepté l'offre du Paraguay d'accueillir la réunion plénière de 2024.

27. La liste des membres et observateurs du Forum mondial participants figure à l'annexe A.

⁷ L'ampleur du programme de renforcement des capacités du Forum mondial ne serait pas possible sans le soutien financier de ses partenaires de développement. Un soutien financier a été fourni par : L'Union européenne, l'Allemagne, la France, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, le Sénégal, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

Annexe A. Liste des participants à la réunion plénière du Forum mondial (29 novembre au 1er décembre 2023)

Liste des membres représentés

Afrique Du Sud; Algérie; Allemagne; Angola; Antigua-et-Barbuda; Arabie saoudite; Arménie; Australie; Autriche; Azerbaïdjan; Bahamas; Bahreïn; Barbade; Belgique; Belize; Bénin; Bermudes; Bosnie-Herzégovine; Brésil; Brunei Darussalam; Bulgarie; Cabo Verde; Cameroun; Canada; Chili; Chine (République populaire de); Colombie; Corée; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Croatie; Chypre⁸; Danemark; République dominicaine; Émirats Arabes Unis; Espagne; États-Unis; Eswatini; Finlande; France; Gabon; Géorgie; Gibraltar; Grèce; Guernesey; Guinée; Honduras; Hong Kong, Chine; Hongrie; Îles Caïmanes; Îles Cook; Îles Féroé; Île de Man; Îles Marshall; Îles Turques et Caïques; Inde; Indonésie; Irlande; Italie; Jamaïque; Japon; Jersey; Kenya; Koweït; Libéria; Liechtenstein; Lituanie; Luxembourg; Madagascar; Malaisie; Maldives; Malte; Maurice; Monaco; Mongolie; Maroc; Nigeria; Norvège; Oman; Ouganda; Ouzbékistan; Panama; Paraguay; Pays Bas; Pérou; Philippines; Pologne; Portugal; Qatar; République démocratique du Congo; République du Congo; République de Macédoine du Nord; Roumanie; Royaume Uni; Rwanda; Saint-Kitts-Et-Nevis; Sainte-Lucie; Saint-Marin; Sénégal; Serbie; Seychelles; Singapour; République slovaque; Slovénie; Suède; Suisse; Tchèque; Thaïlande; Togo; Trinité-et-Tobago; Tunisie; Türkiye; Ukraine; Viet Nam; Zimbabwe et Union européenne

Liste des non-membres représentés

Bolivie; Kirghizistan; République démocratique populaire lao; Mozambique; Tadjikistan; Zambie

Liste des observateurs

Banque africaine de développement; Forum sur l'Administration Fiscale Africaine; Commission de l'Union africaine; Banque asiatique de développement; Banque européenne pour la reconstruction et le développement; Banque européenne d'investissement; Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales; Centre interaméricain des administrations fiscales; Banque interaméricaine de développement; Secrétariat du Commonwealth; Société financière internationale; Organisation intra-européenne des administrations fiscales; et Banque mondiale.

Liste des Organisations Invitées

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

⁸ Note de la République de Türkiye

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

16th Global Forum plenary meeting

29 November - 1 December 2023 | Lisbon, Portugal

#GFplenary2023

<https://oe.cd/gfplenary2023>

Annexe B Déclaration commune sur la mise en œuvre du cadre de déclaration des crypto-actifs

Déclaration commune du 10 novembre 2023 par :

Afrique du Sud, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Belize, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Corée du Sud, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Tchéquie, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, et les États-Unis d'Amérique ; les dépendances de la Couronne de Guernesey, Jersey, l'île de Man ; et les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni, à savoir les îles Caïmans et Gibraltar.

Pour suivre le développement et la croissance rapides du marché des crypto-actifs et pour s'assurer que les gains récents en matière de transparence fiscale mondiale ne seront pas progressivement érodés, nous accueillons favorablement la nouvelle norme internationale sur l'échange automatique de renseignements entre les autorités fiscales élaborée par l'OCDE - le Cadre de déclaration des crypto-actifs (CDC). La mise en œuvre généralisée, cohérente et rapide du CDC améliorera encore notre capacité à garantir le respect des obligations fiscales et à lutter contre l'évasion fiscale, qui réduit les recettes publiques et alourdit le fardeau de ceux qui paient leurs impôts.

En tant que juridictions accueillant des marchés crypto-actifs importants, nous avons donc l'intention de travailler à la transposition rapide du CDC en droit national et à l'activation des accords d'échange à temps pour que les échanges puissent commencer d'ici 2027, sous réserve des procédures législatives nationales le cas échéant. Afin d'assurer la cohérence et une mise en œuvre harmonieuse pour les entreprises et les gouvernements, ceux d'entre nous qui sont des juridictions signataires de la Norme commune de déclaration mettront également en œuvre, conformément au calendrier ci-dessus et sous réserve des procédures législatives nationales le cas échéant, les modifications apportées à cette norme, comme convenu par l'OCDE plus tôt cette année.

Nous invitons les autres juridictions à nous rejoindre afin de renforcer le système mondial d'échange automatique de renseignements, qui ne laisse aucune place à l'évasion fiscale.

À la suite de cette déclaration et avant la 16^e réunion plénière du Forum mondial, qui s'est tenue du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023, les juridictions suivantes ont également adhéré à la déclaration commune : Bermudes, Colombie, Îles Féroé, Indonésie, Maurice et Monaco.